



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :  
le 3 avril 2020

Convocation des conseillers :  
le 3 avril 2020



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 10 avril 2020

**Présents :** Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Mike Hansen, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

**Excusés :** Jean Tonnar, Jeff Dax, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet :** 5. Convention de collaboration relative au «  
Kannercampus Belval » de la commune de Sanem ;  
décision

Considérant qu'il s'agit d'une convention de collaboration entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Commune de Sanem réglant les modalités d'admission des élèves résidents dans le quartier « Université » d'Esch-sur-Alzette à l'École fondamentale et au Service d'Éducation et d'Accueil « Kannercampus Belval » de la Commune de Sanem;

Considérant que la présente convention est valable à partir de l'année scolaire 2020/2021 et se renouvellera alors d'année en année par reconduction tacite à moins qu'une des deux parties résilie la présente convention par écrit moyennant un préavis de trois mois avant la rentrée scolaire;

Considérant que la présente convention ne sort ses effets qu'après l'approbation du Conseil communal et l'approbation de l'Autorité supérieure;

Vu les conditions et prestations fixées dans la convention;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,,

**approuve  
à l'unanimité**

la convention de collaboration entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et la Commune de Sanem réglant les modalités d'admission des élèves résidents dans le quartier « Université »

d'Esch-sur-Alzette à l'École fondamentale et au Service d'Éducation et d'Accueil «  
Kannercampus Belval » de la Commune de Sanem.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général      Bourgmestre